

Accusé de réception en préfecture  
054-245400601-20220331-23-DE  
Date de télétransmission : 15/04/2022  
Date de réception préfecture : 15/04/2022

République Française  
\*\*\*\*\*

Meurthe-et-Moselle

**Nombre de Membres**

Membres en exercice	Présents	Votants
45	30	30 + 14 pouvoirs

**Date de convocation**

25 Mars 2022

**DELIBERATION**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY**

\*\*\*\*\*

**SEANCE DU 31 Mars 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le trente et un Mars à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président.

Présents : Laetitia ASCHBACHER, Pascal BARTOSIK, Thierry BECKER, Odile BEGORRE-MAIRE, Valentin DETHOU, Sébastien DOSE, Céline GEOFFROY, Denise GERARDIN, Denis GODEFROY, William GRAFF, Michel JACQUES, Pierre JULIEN, Chantal KIPPER, Patrice LEOEUF, Ludovic LEGGERI, Yves LEICKNER, Catherine LEPRUN, Catherine LESAINE, Denis MACHADO, Francis MAUGRAS, Jean-Jacques MAXANT, Patrick MEDART, Gilles MULLET, Jocelyne PANO, Chantal PELLENZ, Jeanne PHILIPPOT, Sébastien POINT, Laurent TROGRIC, Dominique VOINSON, Rémi WAGNER.

Absents excusés : Pascal BECK.

Représentés : David BLASIUS par Sébastien POINT, Béatrice BOCHNAK par Francis MAUGRAS, Magali CLEMENT-DILLMANN par Rémi WAGNER, Sylvie GAMEL par Chantal PELLENZ, Dominique GRANDIEU par Catherine LEPRUN, Catherine GUENSER par Sébastien DOSE, Antony KUHN par Francis MAUGRAS, Martine LEPIANKO par Denis MACHADO, Philippe POTDEVIN par Laurent TROGRIC, François ROUGIEUX par Sébastien DOSE, Carole SALEUR par Denis GODEFROY, Odile SCHMITT par Dominique VOINSON, Alain SOLDNER par Pierre JULIEN, Bernard VERGANCE par Valentin DETHOU.

Monsieur Denis MACHADO a été nommé secrétaire de séance.

**Objet : Convention de mise à disposition temporaire des locaux au sein de l'hôtel de Camilly au bénéfice de l'Office municipal d'animation de Liverdun**

**N° de délibération : 23**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
30	44	44	0	0	0

**Rapporteur : Monsieur le Président**

L'Office Municipal d'Animation de Liverdun organise la Journée Médiévale de Liverdun, dont la prochaine édition aura lieu le 5 juin 2022.

La Journée Médiévale est une animation qui accueille chaque année entre 4 500 et 6 000 visiteurs. Elle propose de nombreuses animations : spectacles de rue, musique, déambulations, ateliers de pratique artistique, marché d'artisanat et du terroir, restauration, jeux...

Pour assurer la bonne organisation et le bon déroulement de l'animation, l'association sollicite de la part du Bassin de Pompey la mise à disposition des locaux annexes de l'Hôtel de Camilly.

Accusé de réception en préfecture  
N° 24-00001022-03112022  
Date de télétransmission : 15/04/2022  
Date de réception en bureau : 05/04/2022

L'association utilisera les ailes annexes pour procéder au stockage de matériel et à la création et la location des costumes, ainsi que la grange, le jardin et la cave pour assurer une partie de la logistique et des animations.

Il est proposé d'accorder à titre gracieux la mise à disposition des locaux annexes de l'Hôtel de Camilly, selon la convention d'occupation temporaire ci-jointe. Cette mise à disposition représente une valeur de 3 350 €.

**Je vous laisse le soin d'en délibérer.**

### **Délibération**

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable du bureau communautaire,

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** la mise à disposition à titre gracieux des locaux annexes de l'Hôtel de Camilly, selon les modalités définies dans la convention ci-annexée.

**AUTORISE** le Président à signer la convention.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Président,



Laurent TROGRIC